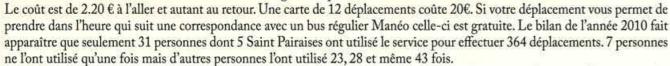
### Le transport de proximité Manéo

Ce transport a été créé en juin 2009 par le Conseil Général et subventionné par la Communauté de Communes du Pays Granvillais.

Ce service public de transport, accessible aux fauteuils roulants, ouvert à tous les habitants de notre Communauté de Communes peut prendre chacun à sa porte et le conduire à un endroit

fixé à l'avance et selon un horaire déterminé. Il ne s'agit donc pas d'un service de taxi.



Nous avons constaté que le service du jeudi matin vers le marché de Saint Pair sur Mer n'avait été utilisé que 7 fois au cours de l'année 2010 et nous avons donc décidé de le remplacer par un service vers l'hôpital, St Nicolas et le cours Jonville beaucoup plus demandé, dès le mois de mai 2011.

Le mercredi après-midi, nous avons ajouté un arrêt à la zone de Prétôt et le vendredi matin à la zone du Croissant à Saint Pair sur Mer. Désormais, l'arrêt à l'hôpital aura lieu 3 fois par semaine à 14 h ce qui permettra de prendre immédiatement la navette qui va à l'hôpital d'Avranches dont le retour est prévu à 16 h 30.

Ce transport de proximité peut vous permettre d'accéder pendant 3 après-midi à vos rendez-vous médicaux à l'hôpital ou en centre ville.



Réservez votre véhicule MANÉO

en appelant le n° Vert 0800 150 050 (appel gratuit)

horaires d'appel: 8 h 30 - 12 h. et 13 h 30 - 16 h. du lundi au vendredi

### Communauté de Communes du Pays Granvillais

Service 1: MARDI

GRANVILLE - Hôpital rue des Menneries 13 h 50 / 16 h 40

GRANVILLE - Cours Jonville Cours Jonville 14 h,05 / 16 h 30

Service 2: MERCREDI

GRANVILLE - Hôpital rue des Menneries 13 h 50 / 16 h 40

GRANVILLE - ZA du Prêtot rue des Écoles 14 h 00 / 16 h 30

GRANVILLE - Cours Jonville Cours Jonville 14 h 10 / 16 h 20

Service 3: JEUDI

GRANVILLE - Hôpital rue des Menneries 13 h 50 / 16 h 40

GRANVILLE - Saint-Nicolas rue des Écoles 14 h 05 / 16 h 35

GRANVILLE - Cours Jonville Cours Jonville 14 h 10 / 16 h 20

Service 4: VENDREDI

JULLOUVILLE - Marché Avenue du Maréchal-Leclerc 9 h 30 / 11 h 30 SAINT-PAIR-SUR-MER - ZA Le Croissant 1250 route Nationale 9 h 45 / 11 h 45

Service 5 : SAMEDI

GRANVILLE - Gare SNCF Place Pierre Semard 8 h 50 / 11 h 50

GRANVILLE - Cours Jonville Cours Jonville 9 h 00 / 12 h 00

Jours de ramassage des ordures ménagères

LUNDI et JEUDI à Saint-Pair-sur-Mer et à Kairon - MERCREDI : zone rurale

INTERDICTION de dépôt près des containers



Pour ce nouveau numéro du Saint-Pairais (n°48), deux thèmes majeurs retiennent plus particulièrement mon attention : d'une part, les nombreux travaux qui se déroulent à différents endroits de notre ville et d'autre part, l'évolution du périmètre géographique de notre Communauté de Communes du Pays Granvillais.

Vous avez inévitablement constaté que de nombreux chantiers se sont ouverts sur notre ville depuis quelques mois, toujours dans le but d'améliorer pour le plus grand nombre les conditions de vie (construction de l'E.H.P.A.D. public et de l'espace d'accueil pour la petite enfance à la Vigie (la crèche, halte garderie), mise en place de l'assainissement collectif, enfouissement des réseaux (Rue St Michel et à Crécey), de circulation

(aménagement du rond point de Larture et contournement du village de la Bruyère) ou de sécurité (renforcement de la digue de Kairon plage notamment). L'année 2011 est en effet, une année de travaux et d'investissement pour Saint-Pair, comme nous n'en avions plus connue depuis l'aménagement du cœur de bourg. J'ai souvent pour habitude de dire qu'une ville en chantier est une ville qui avance, qui évolue, qui se développe et c'est le cas de Saint-Pair, où la qualité de vie est une identité reconnue et appréciée. Je suis notamment très heureux que les travaux d'aménagement du bord de mer, en centre ville, aient pu démarrer début février, tant ce secteur à la vue imprenable sur Granville était devenu vétuste et présentait une image indigne d'une ville dont la vocation touristique est forte et porteuse pour notre économie locale. Vous trouverez dans ce bulletin municipal la liste des différents chantiers menés bien souvent en collaboration avec d'autres collectivités, syndicats ou associations. Même si, pour certains riverains (et je les remercie pour leur patience), ces travaux ont été ou sont encore source de nuisances ou de soucis dans leurs déplacements routiers, ils auront, à terme, amélioré le cadre de vie de nos habitants et c'est bien dans cet objectif que nous travaillons quotidiennement au sein de notre équipe municipale.

Saint-Pair appartient depuis 1997, date de sa création, à la Communauté de Communes du Pays Granvillais qui regroupe désormais 8 communes. En charge de nombreuses compétences, cet établissement public de coopération intercommunale a pour objet d'associer des communes au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Depuis sa création, plusieurs projets importants ont vu le jour et je retiendrai plus particulièrement les zones d'activités commerciales, la Cité des Sports ou l'Ecole Intercommunale de Musique. Certaines dissensions sont apparues ces derniers mois au sein de cet organe communautaire, dues à des divergences politiques entre les hommes. Pour autant, plusieurs projets sont à l'étude et vont voir le jour dans les mois qui viennent. Vous pourrez notamment lire dans ce bulletin un point sur les dossiers de l'espace multi accueil pour la petite enfance (dont les travaux ont débuté sur le site St-Pairais de la Vigie) et sur l'avancée de l'étude de faisabilité d'un centre aquatique. La C.C.P.G., comme toutes les communautés de communes de France, connaît actuellement une phase de réflexion importante, imposée par l'Etat, concernant l'extension de son territoire géographique. Un important travail est en cours et vous trouverez dans ce numéro du St-Pairais un compte rendu de l'état d'avancement de cette réflexion supra-communautaire.

Le printemps est désormais bien installé sur notre belle région et bon nombre d'entre vous ont déjà profité des joies du soleil et de la plage. Nos services municipaux ainsi que ceux de l'Office de Tourisme travaillent ardemment toute l'année, et notamment pour que l'été qui se profile soit à nouveau synonyme d'activités et de plaisirs variés pour tous les âges, avec en cette année 2011 un effort supplémentaire, dans le cadre du 1 100ème anniversaire de la Normandie, événement pour lequel je suis à nouveau fier de dire que St-Pair est ville labélisée.

Je ne saurai terminer cet éditorial sans rendre, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, un hommage fort et sincère à Adrien de BOISHEBERT, trop tôt disparu, le 26 février dernier. Homme rassembleur et fortement engagé dans la vie associative Saint-Pairaise, il faisait l'unanimité par ses idées novatrices, son sens de l'écoute et son dynamisme au service de tous. Il manquera, sans nul doute, à la vie de notre ville.

Je vous rappelle enfin que mon équipe d'adjoints et moi-même sommes à votre écoute pour répondre à vos attentes. Au plaisir donc de vous rencontrer en Mairie pour évoquer un projet qui vous interroge ou vous concerne, ou au détour d'une rue de notre ville, au hasard d'une promenade. Votre Maire, Albert NOURY



est imprimé sur papier couché recyclé



Mai 2011

gitte BERHAULT, Be

La tempête Xynthia a touché de façon dramatique la côte Vendéenne le 28 février 2010.

Le 3 mars 2010, le Conseil des ministres a lancé le principe d'un plan d'action destiné à éviter que de tels événements ne se reproduisent. Le 7 avril 2010, une circulaire ministérielle a précisé les mesures à prendre à la suite de la tempête Xynthia et en juillet 2010 le plan de prévention des submersions marines et des crues rapides a été transmis aux préfets de régions pour une application régionale.

Le 14 février 2011, le Préfet de la Manche a transmis à tous les Maires des communes littorales une carte des zones de leur commune situées sous le niveau marin d'une tempête ayant une période de retour centennale.

Avec cette carte, l'État a entrepris d'améliorer la connaissance du risque ainsi que les dispositifs de prévention des submersions et de protection des populations et des biens. Sur cette carte figurent les zones situées sous le niveau d'une tempête centennale ainsi que les zones situées 100 m derrière les ouvrages de protection ou les cordons dunaires. D'après cette carte une grande partie de Kairon plage est concernée puisque la cote de référence du niveau marin d'une tempête centennale est 8,05 m IGN 69.

Or, après avoir vérifié quelques cotes de Kairon plage nous nous sommes aperçus que la carte transmise par la DDTM et éditée par la DREAL comporte de nombreuses erreurs. C'est pourquoi nous reviendrons sur ce sujet plus largement dans le prochain Saint Pairais du mois de juillet lorsque nous aurons fait réaliser une carte avec des cotes précises et que nous aurons confronté nos résultats avec ceux de la DREAL. Nous devons être vigilants mais prudents dans la diffusion des informations.

Albert NOURY

# 2011... une année de TRAVAUX!



Afin de poursuivre la modernisation de notre ville et d'en renforcer notamment l'attrait pour les touristes, de nombreux chantiers sont en cours ou vont l'être durant les mois à venir. Deux chantiers sont menés simultanément dans le centre bourg de St Pair, d'une part et à Kairon plage d'autre part.

Aménagement du bord de mer



A Saint-Pair, à proximité du Casino, les travaux d'aménagement d'une digue que l'on pourra croire neuve ont débuté au mois de février. Ils devront s'achever au mois de juin selon un planning concerté avec les trois entreprises retenues, afin que la saison touristique bénéficie de cet embellissement d'un bord de mer devenu bien vétuste. En complément, les rues St Pierre et de la Plage vont voir leurs revêtements totalement repris en plus de la rénovation et de l'enfouissement des réseaux. Le stationnement des véhicules sera dès lors interdit dans ces deux rues mais l'accès piéton à la mer ainsi que celui des personnes handicapées sera grandement facilité.







Promenade de la Mer

Plage, I



L'entreprise Rol Normandie de Granville a commencé par la réalisation d'un parking de 12 places à proximité immédiate du Casino, réalisation qui permet désormais une vue de mer à partir de la Place de Gaulle. Ensuite, elle exécutera les divers travaux sur les réseaux d'eau pluviale et la pose notamment d'un débourbeur déshuileur afin de limiter les pollutions des eaux de voiries vers la mer. En ce qui concerne les revêtements des voiries et de la digue, les chaussées seront traitées soit en enrobé de couleur, soit en pavé gris et béton désactivé pour moderniser ce bord de mer. Les entreprises Cegelec et Vallois Normandie interviendront ensuite pour réaliser les réseaux souples (éclairage public, téléphone, pose de fourreaux) et les espaces paysagers. A noter également que la digue sera équipée de douches et rince pieds sur sa partie basse ainsi que de toilettes publiques à côté du Casino.

En ce qui concerne l'éclairage devenu inexistant sur cette digue, des mâts de 7 m de haut équipés de 3 ou 4 projecteurs seront installés et vont permettre des éclairages multi directionnels selon les lieux choisis sur cette promenade. Le mobilier urbain (rambardes de sécurité, bancs, portes vélos, poubelles) sera en inox, matériau privilégié pour redonner à ce lieu modernité et attractivité. Dans cette optique d'attractivité mais aussi pour donner un côté ludique à cette promenade, une rose des vents, une table d'orientation et 13 bornes « pédagogiques » illustrant l'échelle de Beaufort vont venir agrémenter ce tout nouvel équipement. Le coût global de ces travaux est de 1 300 000 € TTC.



A Kairon plage, des travaux de renforcement de la digue étaient devenus indispensables, notamment au pied du poste de secours et de la cale d'accès à la plage. En effet, la puissance de la mer, au fil du temps, avait rendu la cale et la digue instables.

Financé conjointement par l'association « Défense contre la mer », l'État, le Conseil Général de la Manche et la

Ville de St Pair, le montant total de ce chantier s'élève à 167 000 €.

L'enrochement a été remanié et ces travaux impressionnants ont permis à de nombreux enfants durant les vacances d'hiver d'admirer les rotations des pelleteuses et tracto pelles de la Rol Normandie. Là encore, ces travaux seront terminés pour que la plage soit totalement accessible et sécurisée pour les vacances d'été.

## Digue de Kairon





## Villages Le Chesnay Leuderie, Le Guigeois

Ce chantier de grande envergure attendu depuis plusieurs années est géré par le SIVOM de la Baie de Scissy auquel St Pair est adhérente. Les travaux d'assainissement qui ont débuté en décembre dernier sont en cours d'achèvement et les propriétaires des habitations riveraines seront invités prochainement à raccorder leurs branchements à ce réseau collectif.

Le réseau d'eau potable en amiante ciment est en cours de renouvellement sur le CD 21 à partir du village de Crécey jusqu'au garage Poisnel pour être remplacé par une conduite en PVC. A noter que nous avons profité de ces travaux pour améliorer la sécurité en posant une borne incendie dans le centre du village du Chesnay afin de respecter les normes en vigueur concernant la lutte contre les incendies. Enfin, l'effacement de l'ensemble des réseaux aériens (téléphone, électricité) sera terminé pour le mois de Mai. Nous remercions les riverains et les commerçants de ce secteur pour leur patience face aux désagréments occasionnés par ce chantier, notamment pour leurs déplacements routiers rendus difficiles.

## Contournement du village de La Bruyère

Après de nombreuses années d'attente, le contournement du village de La Bruyère a démarré depuis le 21 mars, notre abnégation et notre persévérance à voir ce dossier aboutir ayant fini par se révéler fructueux. Ce chantier est en effet l'un des 12 aménagements prioritaires dégagés par le Conseil Général sur l'ensemble de notre département pour l'année 2011. Plus d'une soixantaine de riverains avaient répondu présents à l'invitation conjointe du Conseil Général de la Manche et de la Municipalité de St Pair lors d'une réunion publique tenue à la salle de la Faisanderie le vendredi 25 février. Le Conseiller Général Jean Marc JULIENNE, le Directeur des infrastructures départementales Stéphane GAUTHIER et le Maire Albert NOURY ont présenté le planning de ces travaux qui s'étaleront d'avril 2011 à juin 2012. Une somme de 500 000 € a d'ores et déjà été votée par le Conseil Général pour débuter les travaux dont le montant global s'élève à 1 316 000 € entièrement financé par le département puisqu'il s'agit d'une voirie départementale. La ville aura, quant à elle, à financer les élargissements et réfections de voirie ainsi que des enfouissements de réseaux sur la partie urbaine de la commune, à proximité du rond point de la Toque Blanche.

Dans un premier temps, un rond point va être aménagé sur la RD 21 et la RD 373, au carrefour de Larture, ce qui va déjà considérablement sécuriser ce carrefour « accidentogène ». Premiers coups de pioche et circulation coupée à partir du 25 mars pour une durée de deux mois environ. Dès fin juin, il n'y aura plus de travaux routiers, saison estivale oblige! Durant l'été, les travaux quitteront donc l'axe routier et concerneront le terrassement du nouveau tracé dans les champs situés à l'est du village de la Bruyère. En septembre, le chantier concernera la partie située entre le village de la Bruyère et le rond point de la Toque Blanche où la commune en partenariat avec la S.D.E.M (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) va réaliser le renouvellement du réseau d'eau potable, l'effacement des réseaux aériens et comme sur tous les chantiers désormais menés sur St Pair, la pose de fourreaux pour le numérique. A cette même période de l'année, l'entreprise Rol Normandie effectuera la voirie sur la partie municipale ainsi que la réalisation d'une piste cyclable entre le chemin du Verchu et la rue du Petit Kairon. Selon les crédits dont disposera alors le Conseil Général, le chantier pourrait s'interrompre jusqu'au mois de mars 2012 mais sera terminé, parole de Conseiller Général, pour l'été 2012. Tout finit par arriver à qui sait attendre!









Dominique TAILLEBOIS
Adjoint aux travaux



Actuellement des travaux d'enfouissement du réseau électrique "moyenne tension" sont en cours sur notre territoire et sont entièrement financés par ERDF. Au départ d'Yquelon, ces travaux longent la route de Bréhal puis la route d'Avranches avant d'atteindre Kairon bourg en passant par le chemin des Tourterelles, la Lande de Pucy, Larture, le village de Crécey, la Deganetière, la Bruyère et le bourg de Kairon.

Une fois les raccordements des réseaux réalisés en souterrain, ERDF déposera l'ensemble des lignes situées sur ce parcours ce qui contribuera à la sécurisation de cette ligne et aussi à l'embellissement du paysage.

HAPTY BIRTHDAY WORMANDIE

## TRAVAUX rue St-Michel, rue Mallais, rue de la Hogue et l'ensemble des impasses qui se raccordent sur ces voies...

Des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable sont en cours d'exécution notamment pour supprimer les branchements en plomb encore existants et nocifs pour la santé. Nous procédons également à l'effacement de l'ensemble des réseaux aériens ainsi qu'à la pose de fourreaux pour le numérique. Les entreprises doivent respecter le planning mis en place afin que ces travaux soient terminés pour la fin du mois de juin. Le revêtement définitif de ces

> rues ne sera refait qu'en 2012 en même temps que la mise en place d'un nouveau plan de circulation sur ce secteur.



## **Divers**

En collaboration avec le Conseil Général de la Manche, nous avons procédé à l'aménagement d'un arrêt de bus en face du garage Guy (Toyota) et du magasin Bricomarché avec la mise en place d'un passage protégé permettant la traversée mieux sécurisée de cette route départementale très fréquentée.

Concernant les abris bus et suite à notre enquête menée en 2010, à laquelle vous aviez répondu très largement, nous sommes en négociation pour le renouvellement de l'ensemble de ces abris bus installés sur notre territoire communal. Nous souhaitons ainsi répondre au mieux à vos demandes en mettant à disposition des utilisateurs et notamment des collégiens et lycéens, des abris bus plus sécurisés, plus esthétiques et plus adaptés aux intempéries.

Le SIVOM de la Baie de Scissy regroupe les communes de Carolles, Jullouville et Saint-Pair-sur-Mer.

Afin de poursuivre la reconquête de la qualité des eaux de baignade, le SIVOM baie de Scissy met en place une opération de contrôle des branchements d'assainissement dans les parties privatives notamment sur la commune de Saint-Pair.

Les particuliers concernés par ces contrôles recevront de la Société Véolia Eau, société qui après consultation a été choisie pour ces travaux, un courrier détaillant les différentes phases de cette opération.

Ces contrôles porteront :

- Sur la bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales,
- Sur le raccordement de toutes les eaux usées sur le réseau public dédié à cet effet,
- Sous domaine privé de la boîte de branchement et des regards intermédiaires, le cas échéant,
- De la déconnexion des installations si celles-ci ont existé.

Si l'installation est conforme, il sera délivré au propriétaire un certificat de conformité. Dans le cas contraire, le propriétaire devra faire effectuer les travaux nécessaires pour mettre son installation aux normes en vigueur en bénéficiant d'une aide de l'agence de l'eau.

Guy LECROISEY Conseiller Municipal

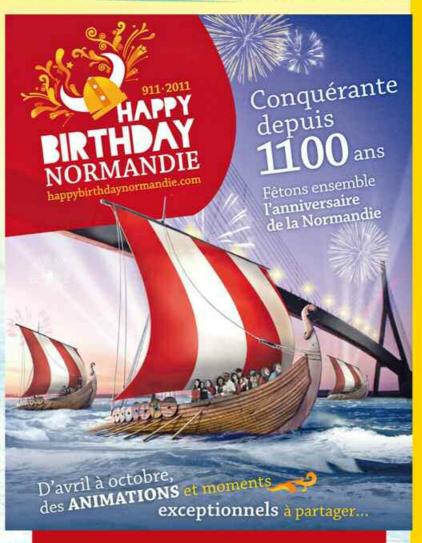
Sivom Baie de Scissy

Vice-Président du SIVOM baie de Scissy

## Témoignage des correspondants de quartier

« Correspondants de quartier, un lien entre la Ville et ses habitants. Nous sommes 25 volontaires et bénévoles à s'être engagés dans cette démarche, sans aucun pouvoir décisionnel. Nous transmettons à la Municipalité des faits constatés par nous-mêmes ou signalés par nos voisins dans le seul but de rendre la ville plus agréable et accueillante dans l'intérêt de tous. Nous distribuons le Saint-Pairais, le guide des associations mais regrettons de ne plus avoir de bulletin de la Communauté des Communes du Pays Granvillais. Cela permet des échanges et d'avoir une meilleure connaissance du quartier. Les réunions avec les nouveaux arrivants facilitent les contacts. Les réunions régulières des correspondants avec la Municipalité abordent les problèmes de notre territoire. Ils sont complexes, relevant tout aussi bien de la ville que du département, des quartiers selon leur situation, centre, bord de mer, nouveaux lotissements, milieu rural; nos investissements sont plus ou moins importants, selon le secteur. Toutes ces informations nous permettent parfois d'apporter directement des réponses. Nous restons à la disposition de notre voisinage, à son écoute sans pouvoir toujours lui donner satisfaction. Certaines réponses demandent en effet du temps, ce qui peut parfois mettre en doute notre rôle de correspondant de quartier mais nous avons à coeur de suivre les demandes. Certains se sont associés à la Fête nationale des Voisins en organisant une rencontre conviviale autour d'un apéritif ou repas apporté par chacun mais des quartiers avaient déjà pris une telle initiative auparavant. Pour les signataires, il est important de se sentir un citoyen actif. » Marie-Line BOUCHAUD, Françoise HOËNNER, Charles et Solange LEGENTIL

## SAINT-PAIR-SUR-MER VILLE LABELLI





#### Vente de produits « Normandie » à l'Office de Tourisme



#### Gestes d'accueil proposés par les commerçants-artisans

#### Restaurants de Pâques à octobre

« Pont Bleu » Dessert viking

Galette Reine Mathilde « L'Hippocampe » « Pied de Cheval » Recette normande

Guillaume le Conquérant

« Côté Sud » Menu Viking « Le Bistrot » Plat normand

#### Boulangeries-Pâtisseries de Pâques à octobre

M. et Mme Lienard M. et Mme Marchand

Tarte Reine Mathilde Gâteau Reine Mathilde et décoration de la vitrine

M. et Mme Letousey Pâtisserie viking

#### Boucheries-Charcuteries de Pâques à octobre

« Votre Artisan Boucher » Pâté normand

Guillaume le Conquérant

Pâté de sanglier

Guillaume le Conquérant

#### Autres commerces

M. et Mme Leroy

Fleuriste « Anne Fréret » de juin à septembre Bouquet Reine Mathilde

« La Caverne des Saveurs » de Pâques à octobre Panier normand à base de produits du terroir

#### Bar le Black-Pearl - Casino de Saint-Pair-sur-Mer

2 cocktails : Reine Mathilde

et Guillaume le Conquérant et organisation d'une soirée viking au cours de l'été

« Assistech » fournisseur informatique, de Pâques à Octobre

décoration de la vitrine aux couleurs de la Normandie

« Faïencerie de la Baie du Mont Saint-Michel »

de Pâques à octobre

Soupière, grand plat, série de pots à épices à l'effigie des vikings

#### **Exposition sur le thème des Vikings**

#### Découverte de reproduction d'art viking

à travers une présentation d'environ 180 objets du mardi 12 juillet au samedi 13 août de 14h30 à 18h Ecole Anne Frank

Dans le cadre de cette exposition, LA MEDIATHEQUE de Saint-Pair-sur-Mer présentera des ouvrages

# Paroles d'Élus...

L'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales impose de réserver un espace d'expression aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

#### Les élus de la Liste « Notre Complémentarité Utile »

Le bulletin municipal ne donne plus le même droit d'expression à la vie associative locale et nous voudrions inscrire dans celui-ci une pensée toute particulière pour Adrien De Boishébert, acteur particulièrement engagé et novateur, très apprécié pour son action constructive inlassable au sein de nombreuses associations, sa disparition brutale le 26 février laisse un grand vide.

La CCPG (Communauté de Communes du Pays Granvillais) va mal.

Destructeur tel est le qualificatif de ce combat des chefs en son sein. Comment ces élus représentant des communes arrivent-ils à se déchirer à ce point ? Quel est l'enjeu véritable ? A l'aube de l'élargissement des communautés de communes pour être conforme au redécoupage territorial prévu par la loi, l'inquiétude est de mise. Les grands projets structurants sont déjà absents du débat depuis 3 ans. Le seul bassin de natation fait polémique et la prise de position de nos représentants saint-pairais semble bien terne, sans expression officielle ; nous n'oublions pas d'ailleurs que la majorité nous avait refusé toute représentativité dans cette assemblée intercommunale. En attendant un verdict que les électeurs ne manqueront pas de donner dans quelques temps, chaque Commune vit indépendamment et curieusement, chaque Commune a un plan pour attirer ces fameux « jeunes » qui quittent inexorablement notre territoire manchois. Si l'intérêt de développer des ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) n'est plus à remettre en cause et nous y sommes particulièrement favorables, nous sommes aussi convaincus que seule la création d'emplois permettra à notre jeunesse de rester, de s'investir, de finaliser un projet de vie dans le secteur. A l'instar d'un EPIC que nous aurions souhaité intercommunal, pourquoi ne pas avoir développé une réflexion intercommunale sur l'habitat des jeunes familles ? Ah oui c'est vrai, d'abord le combat des chefs! Nous sommes en territoire gaulois.

Si la CCPG va mal, la Commune pour autant ne va pas si bien que ça, ce qui nous apparait tout compte fait logique... Certes, les travaux prévus avec l'ancienne municipalité vont finir par voir le jour, en particulier dans le domaine de l'assainissement, de l'enfouissement des réseaux et de la voirie. De même la réalisation par le Conseil Général du nouveau giratoire route de Lézeaux, en prévision de l'axe contournant la Bruyère, va devenir effective. Mais une nouvelle augmentation d'impôts de 1% vient d'être votée à Saint Pair, pour faire quoi ? Probablement à cause des échéances financières à venir de la Maison de Retraite Saint-Pairo-Saint-Pairaise non intercommunale ? dont il faut souligner que les premiers avenants aux marchés de construction pour un montant de 92 481,88 € HT viennent aussi d'être votés !

Décidément, face à tant d'irresponsabilité heureusement que le soleil printanier tente de nous consoler et de réchauffer nos cœurs.

Enfin, comment ne pas penser au drame qui se joue en Asie, en Afrique, au cauchemar vécu par de nombreux pays et par leurs populations, dans une toute autre dimension ?

A quand un peu de sagesse?

Michel DAVY, Marlène LEBASLE-BERNARD, Fabienne FOIRIER, Jean-Yves DROTS. liste.davy@orange.fr

#### Élus de la liste « St-Pair / Kairon agir pour mieux vivre »

REPENSER ET RENFORCER L'INTERCOMMUNALITE !!!

Depuis 2008, la Communauté de Communes du Pays Granvillais (CCPG) est régulièrement traversée de crises internes. Et depuis plusieurs semaines, certains de ses représentants se déchirent à nouveau entre eux. Pour des raisons qui relèvent autant du fond que de la forme.

L'absence de gouvernance effective, de définition claire et partagée d'un projet d'envergure pour le territoire, le manque de débats, des stratégies différentes, la recherche du pouvoir, sont autant de réalités qui aboutissent à ce résultat.

Et la période actuelle, avec la réforme des collectivités locales engagée par le gouvernement, vient assombrir cette situation : En l'état actuel des relations internes à la CCPG, l'objectif à l'horizon 2012 du regroupement des communautés de communes ne semble pas tenter plus que cela nos voisins!

Mais admettons que depuis 2008, aucune condition capable de rassurer ou de favoriser ces rapprochements de communes n'a été créée : absence de projets communs, cohérents entre eux pour l'aménagement de notre territoire, prenant en compte les atouts et les besoins de chaque commune dans le sens d'un intérêt collectif.

Certes quelques compétences, auparavant dédiées aux communes, ont bien été transférées, mais les compétences de la CCPG sont néanmoins loin d'être à la hauteur de ce qu'elles devraient être. Celles ci, telles le tourisme, le sport, le social sont segmentées ? Aucune n'est conduite dans le sens d'une politique clairement élaborée en terme de finalités, d'objectifs à atteindre et de moyens alloués ou mutualisés ?..

A nos yeux, le maire de St pair a fait une erreur manifeste en soutenant le président de la CCPG. Le retrait de ses délégations au maire de Donville ne le bâillonnerons pas, bien au contraire! Celui-ci conserve son mandat de Maire et par conséquent sa liberté d'expression et de nuisance s'il le désire! Reconnaissons à la CCPG une curieuse manière de gérer les conflits!!!

En ce qui nous concerne, nous avons depuis plus de dix ans réclamé une place au sein de la CCPG afin de porter les souhaits des St Pairais et donc de nouveaux projets. Mais notre demande est restée vaine. Alors que la réforme des collectivités prévoit cette représentation et que notre présence au sein de la CCPG n'aurait aucunement inversé les majorités en place ?

Quelle conception de la démocratie !!!

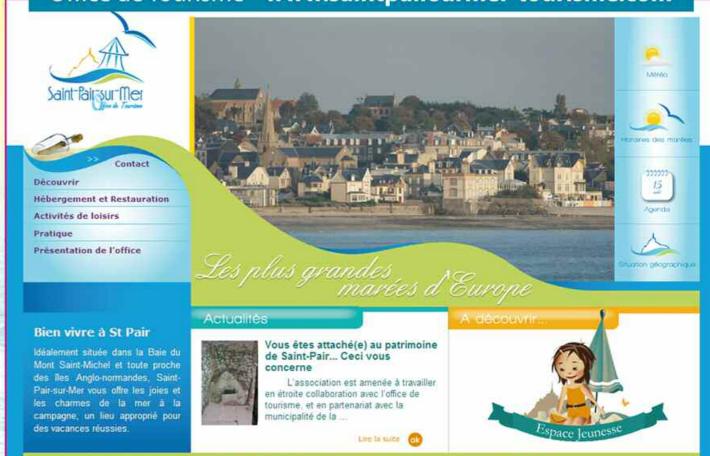
Le troisième numéro de « La Commune », journal de vos élus de Gauche, a été distribué durant le mois de mars et nous espérons que vous l'avez reçu ? Sinon n'hésitez pas à nous le réclamer ou à nous faire part de vos réactions à

annelisefer@orange.fr ou f.heurguier@voila.fr



# Nos deux nouveaux sites sont désormais opérationnels

### Office de Tourisme www.saintpairsurmer-tourisme.com



### Mairie de Saint-Pair-sur-Mer www.saintpairsurmer.com

Contact - Mentions légales - Conception : Objectif-multimedia.com - Hébergement : 2llog.com



# Le commerce de proximité... un enjeu essentiel pour la commune!

St Pair connaît un contexte commercial très particulier à l'échelle de l'agglomération :

La commune possède un nombre important de commerces et d'activités de proximité, qui tendent à se développer en nombre, mais dont la composition évolue vers une tertiarisation (NDLA : remplacement d'une activité commerciale ou artisanale par une activité de service) et une disparition des commerces alimentaires.

Il existe d'autre part, une offre commerciale en super et hypermarchés dont la localisation proche du bourg, concurrence directement ces activités de proximité. Le nombre de commerces et d'artisanats de proximité, notamment dans le domaine alimentaire, est restreint, et la disparition de l'une ou l'autre de ces enseignes causera une carence difficile à combler.

Or, ce tissu d'activités de proximité est essentiel à l'animation du bourg, en lien avec le front de mer, et constitue un atout de tout premier plan quant à l'attractivité de la commune, au niveau résidentiel et touristique.

Il est donc prioritaire de maintenir cette qualité et cette complémentarité des activités existantes, pour l'avenir de St Pair.

C'est dans cet objectif, que le droit de préemption sur les fonds de commerce et artisanaux, a été institué en 2009, sur un périmètre de sauvegarde essentiellement établi autour de la place Charles de Gaulle. Cet outil de vigilance, vise à garantir la pérennité de fonds de commerces dont l'activité est essentielle pour la commune, mais qui peuvent être remis en cause par les capacités financières de certaines activités de service. Il a été instauré, en priorité, pour maintenir les commerces alimentaires et de produits de première nécessité, mais également pour garder et développer les activités qui concourent à l'animation du bourg (cafés, restaurants ...).

#### Projet de cession d'un local commercial

A l'angle de la rue de la Hogue et de la rue du Buhot, le local commercial dans lequel une activité de bijouterie puis de mercerie se sont exercées naguère, était en vente/location depuis quelques mois.

Les contraintes du site ajoutées aux exigences financières, ont fait de sa réaffectation un sujet difficile, ce qui explique qu'il soit resté vacant une longue période. Un projet d'achat a vu le jour, mais sous réserve que ce local soit transformé en logement.

La Municipalité s'est opposée à ce changement, pour deux raisons :

- cette transformation était de toute évidence irréversible et n'aurait jamais été compensée par la transformation d'un logement en commerce. Or, la perte d'un local est un grave handicap pour assurer le maintien du commerce de proximité à St Pair.
- La situation de ce local, même soumise à certaines contraintes (stationnement...) est aux abords immédiats de la place Charles de Gaulle, et donc du centre stratégique pour les activités commerciales de proximité de St Pair.

Cette prise de posit ion est à la fois une décision ponctuelle, mais aussi l'affirmation d'une politique constante en faveur des commerces de proximité à St Pair.

#### Un projet de commerce relais

Le refus de la transformation de ce local en logement n'est pas une finalité suffisante pour faire revivre ce commerce vacant depuis de nombreux mois. Si ce local n'a pas trouvé de repreneur, cela s'explique essentiellement par le niveau de rentabilité attendu de ce bien immobilier : un loyer déterminé en fonction du placement effectué, n'est effectivement pas adapté aux contraintes du site.

Or, ce local peut être tout à fait intéressant pour une activité commerciale en création, avec une enseigne complémentaire à celles existantes dans le centre bourg, sous réserve que le loyer soit adapté à la capacité financière de ce type d'activité.

Pour ce faire, ce local doit être acquis par la commune, afin que le loyer soit déterminé en fonction des capacités contributives de l'activité choisie, et non de la rentabilité escomptée.



Je Idées Trils

La commune a donc décidé lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2011, de se porter acquéreur de ce local, pour permettre l'implantation d'une activité commerciale ou artisanale, complémentaire à celles existantes dans le bourg.

#### Un programme d'actions

Ce commerce relais pourrait être intégré dans un programme d'action plus global en faveur du commerce de proximité, dans le centre bourg :

- le secteur des abords de la poste pourrait faire l'objet d'un réaménagement.
- Cet espace pourrait également bénéficier d'un repositionnement de l'abri bus, ainsi que de l'enfouissement des réseaux électriques.

Ce programme d'action devra faire l'objet d'études complémentaires. Elles seront lancées dans les prochains mois, et feront l'objet de débats au sein des commissions municipales.



Laurent PETITGAS Adjoint à l'urbanisme

### L'évolution géographique de la C.C.P.G.

Créée au 1er janvier 1997 à l'initiative des 4 communes de Donville-les-Bains, Granville, Saint-Pair-sur-Mer et Saint-Planchers, la Communauté de Communes du Pays Granvillais (C.C.P.G.) est désormais composée de 8 communes, suite à l'adhésion de Jullouville au 1er janvier 2001 puis de Saint-Aubin-des-Préaux, d'Anctoville-sur-Boscq et d'Yquelon au 1er janvier 2002. Aujourd'hui riche de 26 800 habitants, la C.C.P.G. va voir évoluer le périmètre géographique de son territoire, obligation fixée par l'État dans le cadre de la loi sur la réforme des territoires, désireux de limiter le nombre de communautés de communes sur le territoire national et notamment, en imposant la disparition des communautés de communes de moins de 5 000 habitants. Il est évident par ailleurs, que le canton de Granville, créé il y a plus de 220 ans ne correspond plus au bassin de vie actuel de notre pays granvillais. Il s'est en effet progressivement élargi en particulier avec l'augmentation des moyens de transport.

Depuis plusieurs mois, le bureau d'études Landot et Associés a été missionné pour mener des travaux afin de définir le bassin de vie actuel du pays granvillais. Ces travaux portent sur la C.C.P.G. et les 4 communautés de communes limitrophes, à savoir Les Delles, Plage et Bocage (Bréhal), le Pays Hayland et Sartilly Porte de la Baie. Au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux, l'étude a été présentée aux membres du comité de pilotage composé de 3 élus de chacune des 5 communautés de communes concernées. L'ensemble des élus communautaires ont été invités à trois réunions de travail, deux pour définir les territoires possibles de la future Communauté de Communes du Pays Granvillais et une troisième rencontre pour étudier les compétences actuelles de ces cinq collectivités. Une autre journée de travail a eu lieu le 14 mai avec l'objectif d'arrêter les compétences de la future communauté de communes élargie. Concernant l'étendue géographique, quatre scénarii sont actuellement retenus, allant d'un maintien de la CCPG dans sa configuration actuelle à une fusion complète des cinq communautés concernées en passant par des regroupements partiels des communes. Au final, ce sont bien les communes qui devront décider (et pour la fin de l'année 2011) à quelle communauté de communes elles adhéreront, sachant que la continuité géographique est posée comme condition obligatoire à une acceptation de ce regroupement par les services de

Albert NOURY, vice-Président de la CCPG



# LES NEWS de la C.C.P.G.

#### Les élus Saint-Pairais à la CCPG

La commune de Saint-Pair est représentée au sein du Conseil Communautaire de la Communauté de Commune du Pays Granvillais par 6 délégués titulaires et 3 suppléants. Il s'agit d'Albert Noury, Bertrand Sorre, Jean Lemoigne, Dominique Taillebois, **Edith Tourmente et Thierry Bazin** et les 3 suppléants sont Annie Roumy, Laurence Lefèvre et Pascal Giammatéi. À noter également que 3 commissions sont présidées par des élus Saint-Pairais à savoir : Albert Noury (commission développement du territoire) **Edith Tourmente (commission petite** enfance) et Bertrand Sorre (commission sport et jeunesse).

## Les évolutions du service «Petite Enfance»

La gestion du service « Petite Enfance » est une compétence de la Communauté de Communes du Pays Granvillais (C.C.P.G.). Il s'adresse aux enfants de moins de 4 ans. Le service est composé de 3 structures :

- le Multi accueil où l'on peut accueillir 35 enfants en même temps, ce qui veut dire presque le double en une journée puisque chaque enfant reste un certain nombre d'heures mais aux heures suivantes d'autres enfants occupent les places. Une directrice gère le service avec une adjointe qui accompagne toute la journée les auxiliaires-puéricultrices et les enfants.

 la crèche familiale, composée d'une bonne trentaine d'assistantes maternelles agréées pour garder une bonne centaine d'enfants, fonctionne sous la responsabilité d'une directrice et d'une adjointe.

- le relais assistantes maternelles (RAM), que nous avons créé il y a 1 an et demi, s'adresse à toutes les assistantes maternelles indépendantes et aux parents qui trouvent auprès de l'animatrice informations, conseils, activités de groupes bénéfiques aussi bien pour les enfants que pour les assistantes. Ces trois services sont regroupés à la Maison de la Petite Enfance.

Depuis plus d'un an, un groupe formé d'élus et de professionnels de la petite enfance, étudie le problème de l'accueil des enfants dont les parents travaillent en horaires atypiques. Ceci concerne tous les enfants, quel que soit leur âge.

C'est pourquoi nous avons lancé un questionnaire en juin 2010 auprès de tous les parents que nous avons pu joindre, en particulier par le biais des écoles. J'en profite pour dire un grand merci aux 1126 familles du Pays Granvillais qui ont rempli ce questionnaire, aux enseignants qui ont servi de relais et aux nombreux bénévoles qui ont ensuite participé à la transcription des données sur logiciel (un gros travail !). Une restitution des résultats de l'enquête aura lieu le 9 juin 2011 à la salle St-Nicolas à Granville ; vous y êtes tous cordialement invités.

Enfin, le dernier point que je souhaite évoquer, c'est la construction d'une structure annexe du Multi accueil sur la commune de Saint-Pair, au lieu-dit « La Vigie », afin d'augmenter le nombre de places en accueil collectif (22 places prévues) et donner satisfaction à tous les parents. Ce bâtiment va être construit par la S.A. d'H.L.M. Coutances-Granville qui le louera à la CCPG.

Les travaux de construction viennent de commencer en mars et devraient se terminer en juin/juillet 2012.

Pour tous renseignements sur les services de la Petite Enfance :

Maison de la Petite Enfance, 395 rue de Saussey Granville. Tél : 02.33.69.20.60 Email : maisonpetiteenfance@cc-paysgranvillais.fr Edith
TOURMENTE
déléguée communautaire
en charge de la commission
Petit Enfance





Après une campagne électorale digne des élections nationales, les enfants des écoles des huit villes de la Communauté de Communes du Pays Granvillais se sont rendus aux urnes les 4 et 5 février dernier afin d'élire les nouveaux membres du Conseil Intercommunal de Jeunes (C.I.J.). Élus pour deux ans, les jeunes issus des classes de CM1 et CM2 ainsi que de 6e et 5e des deux collèges Malraux et Sévigné ont proposé à leurs électeurs des professions de foi riches en idées et propositions variées. A partir de ces projets d'actions, quatre commissions ont été créées et vont travailler sur les thèmes suivants :

- Aménagement dans les communes :
- construire un mur d'escalade, construire une piscine ludique (tiens, tiens !), construire des aires de jeux, installer des bancs publics ;
- Environnement, déplacements doux :
- nettoyer les plages, planter des arbres, mette en place des « vélib », installer des poubelles sur les sentiers de randonnées ;
- récolter de la nourriture pour les restos du cœur, aider les pays pauvres, rencontrer des personnes âgées, rencontrer des enfants hospitalisés ;
- Divers : organiser un réseau d'échanges de savoirs et de passions entre jeunes, proposer plus de produits bios dans les cantines scolaires, améliorer les transports en bus ;

Encadrés par des animateurs compétents (dont Franck LEFÈVRE, notre directeur du Centre de Loisirs), ces jeunes élus vont désormais se retrouver au moins une fois par mois pour travailler et faire aboutir quelques uns de ces nombreux projets. Pour St Pair, cinq élus représenteront leur ville et leur école ; il s'agit de Romane PETITGAS et Juliette CHAUVIN (école Anne Frank), Jénati ABOUNASR (école Ste Marie), Jeanne LELANDAIS et Kévin JACQUEMARD (collège André Malraux). A noter que ces jeunes seront invités personnellement à chaque manifestation officielle de la commune et de la communauté de communes. Nous leur renouvelons nos félicitations pour cette élection et leur souhaitons beaucoup de satisfaction et de réussite dans cet investissement citoyen. Blog du CIJ: cijpaysgranvillais@overblog.com



Inauguration du Fitness Park.

Bertrand SORRE délégué à la Jeunesse et aux Sports de la CCPG

500 000 personnes, chaque année, en France, bénéficient d'une transfusion

500 000 malades sont traités par des médicaments dérivés du sang

9000 à 10000 dons par jour sont donc nécessaires 350 à 400 dons pour la Normandie

# DES BESOINS toujours plus importants...

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine permettant de traiter des leucémies ou des cancers à des âges de plus en plus avancés. En même temps, bien sûr, le nombre des malades ayant besoin d'une thérapeutique transfusionnelle augmente régulièrement. Les besoins en produits sanguins augmentent de 12% par an depuis 2001.

L'établissement Français du Sang s'est fixé comme objectif de mobiliser 200 000 nouveaux volontaires chaque année. Rappelons que seulement 4% des Français en âge de donner se présentent aux collectes. Pour obtenir l'auto-suffisance, il faudrait que chaque donneur fasse 2 dons par an. Pour l'instant, nous n'en sommes qu'à 1,6.

Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain; le don du sang est donc indispensable.

Étude de faisabilité d'un nouvel équipement aquatique

Depuis un peu moins d'une année, la C.C.P.G. (Communauté de Communes du Pays Granvillais) a confié au cabinet ADOC, basé à Toulouse, la réalisation d'une étude de faisabilité concernant la construction d'un équipement aquatique en remplacement de la piscine Tournesol de Granville.

La Ville de Granville exploite depuis 1980 une piscine de type « Tournesol » composée d'un bassin unique de 25 m x 10m divisé en 4 couloirs de nage. A sa création, cette piscine était conçue dans le cadre d'un programme national d'équipement intitulé « 1 000 piscines » pour permettre l'apprentissage de la natation auprès du public scolaire, favoriser le développement de la natation sportive et, dans une moindre mesure, accueillir le grand public. Malgré une utilisation optimale, cet équipement est aujourd'hui obsolète, connait des problèmes techniques récurrents et coûteux et surtout ne répond plus aux attentes et aux besoins de la population.

La Communauté de Communes du Pays Granvillais (CCPG) a délibéré fin 2009 et pris la compétence nouvelle intitulée « étude, construction et gestion d'un complexe aquatique ». C'est en effet, la Ville de Granville seule qui gère la piscine Tournesol actuelle et en assume le déficit de fonctionnement proche chaque année de 300 000 €.

La CCPG s'est donc fixée des objectifs et principalement de répondre, à travers un tel équipement, aux attentes et aux besoins de populations très diverses et de toutes catégories sociales. Espace sportif, ludique et de loisirs, il devra remplir une fonction sociale et éducative affirmée. Enjeu d'animation et d'aménagement territorial, il devra satisfaire un besoin d'intérêt général et de qualité du Service Public. Sans privilégier une utilisation au détriment d'une autre, un nouvel équipement devra permettre l'apprentissage et le perfectionnement en natation des scolaires, l'accueil du grand public et notamment de la population touristique et bien sûr la pratique sportive en compétition (natation et water polo notamment). A noter également que cette étude a inclus dès le départ le territoire et les besoins des communautés de communes limitrophes de la C.C.P.G. à savoir les communautés de communes des Delles, Mer et Bocage, Le Pays Hayland et Sartilly Porte de la Baie. Il est en effet indispensable d'associer à ce futur équipement les communautés de communes ou les communes qui souhaiteront faire profiter de ce centre aquatique à leurs enfants scolarisés et à leurs habitants aux mêmes conditions que les habitants du Pays Granvillais et qui donc accepteront de participer au financement.

Le cabinet ADOC va donc, au cours de cette année 2011 et après avoir mené une analyse fine des besoins et des spécificités de notre territoire, fournir aux élus communautaires les conclusions d'une étude de faisabilité. C'est cette étude qui permettra alors aux 50 conseillers communautaires issus des 8 communes de la CCPG de décider, dans un premier temps, si oui ou non un tel équipement se fera sur notre territoire et, en cas de décision positive, de quel type d'équipement, dans quel lieu et avec quel mode de gestion notre collectivité se dotera. Bien entendu, ces choix se feront en tenant compte des possibilités financières de la CCPG et des incidences d'une telle réalisation sur le budget communautaire (et notamment sur une estimation précise des coûts de fonctionnement annuels restant à la charge de la collectivité).

Un projet passionnant, preuve d'une réelle ambition pour notre communauté de communes (et pour les communes extérieures qui s'y associeront) et également très attendu par un grand nombre d'habitants.

Réponses prévues avant la fin 2011 et si tout va bien, ouverture d'un nouvel équipement aquatique à l'horizon 2015. Bertrand SORRE délégué communautaire en charge de la Commission Sport et Jeunesse



## **Quelles sont les conditions** pour donner son sang?



Vous pouvez accomplir ce geste altruiste :

- · de 18 ans à la veille de votre 71e anniversaire
- · si vous êtes reconnu(e) médicalement apte au don par le médecin de prélèvement
- · si votre poids est au moins égal à 50 kg
- · si votre taux d'hémoglobine est suffisant
- (si vous êtes nouveau donneur, un dosage sera effectué).
- 9 collectes sont organisées chaque année dans le Pays Granvillais

dont une au Lycée Julliot de la Morandière.

Toutes les collectes ont lieu le jeudi de 10 h à 13 h et de 15 h à 19 h.

Elles se déroulent soit à Granville - salle de Hérel- ou à Donville - salle des Fêtes.

Joël VAVASSEUR, Président des donneurs de sang du Pays Granvillais

Voici le calendrier des collectes pour l'année 2011 :

- · 3 février : Granville
- · 7 juillet : Granville
- · 7 avril : Donville
  - · 8 septembre : Granville
- · 19 mai : Granville · 9 juin : Granville
- · 10 novembre : Donville · 15 décembre : Granville

Une collecte est organisée au Lycée Julliot de la Morandière

pour les lycéens le mardi 29 mars de 13 h à 17 h.



# en bref...

Mardi 15 mars était un moment très attendu, comme chaque année, par les personnes âgées de la commune puisque c'était le jour du repas offert par le C.C.A.S. à la salle polyvalente. Trois cent personnes y étaient réunies, chiffre record jamais atteint! A l'arrivée, un superbe moment d'échanges, de rencontres et de convivialité où les anecdotes sur le « bon vieux temps » ont animé les tables des convives, mais où aussi, l'analyse des épisodes du quotidien ont été d'une pertinence remarquable... sans doute une belle illustration de la sagesse souvent propre à bon nombre de nos anciens!

Les doyens du jour étaient pour les hommes, Roger BONNET né le 9 octobre 1918, et Gérard PESQUET, né le 31 mai 1917. Chez les femmes, c'est Marie-Louise CHEMIN avec ses 105 ans qui était à l'honneur. Mme CHEMIN a encore une fois émerveillé les personnes présentes en poussant la chansonnette et faisant ainsi preuve d'une mémoire et d'une prestance remarquables. Vivement l'an prochain!





Samedi 19 mars, le Maire Albert NOURY et son équipe municipale, ainsi que les correspondants de quartier ont reçu les nouveaux habitants, récemment installés à St Pair. Le rendez-vous est désormais fixé deux fois par an et c'est un moment fort apprécié par les personnes présentes. Pour ce semestre, ils sont 110 nouveaux habitants venant de Lille, Cherbourg, Caen, la banlieue parisienne ou plus simplement Rouffigny. Le Maire a profité de ce moment de rencontre et d'échanges pour présenter les nombreux atouts de notre ville et une pochette très complète en brochures d'informations a été remise à chaque nouvelle famille afin de faciliter l'adaptation rapide de chacun.

# Inscriptions scolaires rentrée 2011

Les parents qui souhaitent d'ores et déjà inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire de septembre 2011 peuvent se présenter à la Mairie de Saint-Pair munis des pièces suivantes: du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile (facture EDF, quittance de loyer).



## Nouveau commerce à Kairon

Madame Déborah Delalande

#### « DÉBOMEUBLES »

tapissier d'ameublement - Réfection de sièges Rénovation & peinture sur meubles démodés Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Fermé le WE. Ouvert depuis le 1er février 2011

576 Route de la Chanterie 50380 Saint-Pair-sur-Mer 09 60 43 13 48 – 06 77 94 56 03 debomeuble@orange.fr www.debomeubles.jimdo.com

### Une jeune entreprise locale récompensée au niveau national

Mardi 29 mars, à Paris, a été remis par la ministre des Solidarités et de la cohésion sociale, Mme Roselyne Bachelot, le 1er prix de la catégorie commerce équitable à la société normande Solibulles, basée à Saint-Pair-sur-Mer. Cette entreprise est récompensée pour son engagement en faveur d'une économie solidaire.

Solibulles est connue pour sa boisson artisanale et solidaire : la Meuh Cola. La recette, élaborée par un Normand, Sébastien Belletoile, a été mise au point à base de sucre de canne biologique et issu d'une démarche de commerce équitable en proscrivant des substances controversées comme la caféine et l'acide phosphorique.

A noter qu'à l'occasion des 1 100 ans de la Normandie, la Meuh Cola se pare aux couleurs de l'événement. Une cuvée spéciale « Happy birthday Normandie » sortira en effet au printemps 2011.

## Adrien de BOISHÉBERT nous a quittés



La Municipalité a souhaité rendre hommage à Adrien de BOISHÉBERT disparu subitement le samedi 26/02/2011, en publiant ce texte écrit par ses proches."Né le 14 septembre 1946 à Trouville. Après des études à Trouville et Caen il entre à la Société Générale où il fera sa carrière, d'abord à Trouville en 1972, puis Chatou, Rambouillet, Granville (résidant à St Pair), puis Evry et Mantes la Jolie. Marié à Françoise, père de Anne et Florence, grand-père de Manon et Albane.

Ses proches ont noté son fort engagement associatif, à la Paroisse et à la Saint Pairaise, au comité de jumelage St Pair-Houffalize et à Emmaüs, où il a donné sa pleine mesure, sans oublier non plus "Peuples Solidaires", le conseil pastoral, "Les Amis de la Vie", "Saint Pair Vivum", "Kairon-Amitié"... Les mots unanimes qui reviennent chez ses très nombreux amis, sont : efficacité, disponibilité, engagement et désintéressement total, élégance, classe, fidélité, modération, consensus, éthique et morale dans sa vie personnelle, professionnelle, associative... Il avait toujours plein de projets. C'était un meneur d'hommes, méthodique et pondéré, avec délicatesse et portant attention à chacun. Dans les divers conseils il savait écouter et donner la parole à tout le monde... Réformateur, il pouvait se montrer critique vis-à-vis des institutions et pouvoirs quels qu'ils soient, à commencer par l'Église... Il aimait les grandes discussions et débats d'idées mais savait aussi, s'il le fallait "mettre la main à la pâte", faire du ciment ou prendre le pinceau, à l'école ou dans les salles de catéchisme, par exemple. Il voulait que la Saint Pairaise, association qui lui tenait peut-être le plus à cœur, qu'il avait présidée dans les années 90, avant d'y être réélu il y a quatre ans, ne se contente pas d'une gestion matérielle et mobilière des biens de la paroisse, mais joue un rôle pastoral, pour l'école, le catéchisme, les activités diverses : fêtes, verres de l'amitié, concerts, vente de livres... Sa disparition brutale est une perte pour sa famille, la paroisse, la commune, le milieu associatif... Ses obsèques ont été célébrées mercredi 2 mars à 14 h 30 dans l'église de Saint Pair, suivies de son inhumation au cimetière de la ville."

#### **Nuisances sonores**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers et susceptibles de procurer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse...) ne peuvent être effectués que :





Coiffure à Domicile Séverine Poincheval coiffe à votre domicile hommes, femmes et enfants à Saint-Pair et ses environs 06 82 86 57 10



Sophie GREY est en contrat d'accompagnement à l'emploi jusqu'à la fin de l'été en tant qu'agent administratif. au sein de notre mairie.



Frédérique BOETTE
la nouvelle présidente de
l'association des artisans
et commerçants (ASAC)

